

**L'index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes** a été instauré en 2019 dans le cadre de l'obligation de résultat qui incombe aux entreprises en matière d'égalité professionnelle.

Il mesure chaque année le positionnement de l'entreprise à l'aide d'indicateurs légaux pour parvenir à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

L'index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de Software AG France est de **41/100 points**.

Software AG n'obtient pas de point à l'indicateur mesurant les écarts de rémunération du fait de la faible mixité de certains métiers à forte rémunération. Cependant le pourcentage global d'écart de rémunération a fortement réduit en 3 ans.

Software AG a obtenu le maximum de points sur l'indicateur relatif aux écarts d'augmentations individuelles.

La présence d'aucune femme parmi les 10 plus hautes rémunérations et l'absence de retour de congé maternité ou d'adoption en 2022 contribuent à ce score de 41 points sur 100.

Software AG entend continuer à promouvoir la mixité à l'embauche et au cours de l'évolution professionnelle et poursuit son engagement de progression sur les rémunérations effectives pour assurer la parité salariale à poste équivalent.